

Cote du document: EB 2015/114/INF.7
Date: 30 avril 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Brian Baldwin
Conseiller principal pour la gestion des opérations
téléphone: +39 06 5459 2377
courriel: b.baldwin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatorzième session
Rome, 22-23 avril 2015

Pour: Information

Résumé des propositions de projet et programme examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet et programme

1. Les propositions de projet et programme suivantes ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent quatorzième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD).
 - A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Niger: Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder (EB 2015/114/R.8/Rev.1)
 2. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République du Niger, d'un prêt de 17,25 millions de DTS, d'un don de 17,25 millions de DTS et d'un don au titre du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) d'un montant de 9,25 millions de DTS, afin de financer le Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Les représentants de la Suisse et de la France au Conseil d'administration ont demandé des éclaircissements concernant les modalités de mise en œuvre du programme et les réponses fournies par le chargé de programme de pays ont été jugées satisfaisantes par le Conseil d'administration.
 - B. Afrique orientale et australe

Kenya: Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL) (EB 2015/114/R.9)
 3. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République du Kenya, d'un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 43,85 millions de DTS, d'un don au titre de l'ASAP d'un montant de 7,10 millions de DTS et d'un don de 2,0 millions d'USD par le truchement de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour financer le Programme de renforcement de la production céréalière au Kenya – Guichet d'appui à des moyens de subsistance agricoles résilients face au changement climatique (KCEP-CRAL). Les représentants de l'Italie, du Libéria, du Nigéria et du Royaume-Uni au Conseil ont formulé des observations constructives et fourni des remontées d'information utiles. Des réponses pertinentes ont été données au représentant du Royaume-Uni qui avait fait part de ses observations préalablement à la session. Les principales questions posées portaient sur le montant exact de la contribution du Programme alimentaire mondial (PAM) au programme. L'Italie a spécifiquement demandé que le FIDA continue de travailler en synergie avec les programmes du PAM dans les zones visées.
 - C. Asie et Pacifique

Inde: Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha (EB 2015/114/R.11)
 4. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République de l'Inde, d'un prêt à des conditions mixtes d'un montant de 36,40 millions de DTS pour le financement du Programme d'autonomisation et d'amélioration des moyens de subsistance des groupes tribaux particulièrement vulnérables dans l'État d'Odisha. Au cours des délibérations du Conseil, il a été précisé qu'une analyse approfondie, sous l'angle des disparités entre les sexes, avait été effectuée lors de la conception du programme. Cette étude a permis d'intégrer des considérations sexospécifiques dans toutes les composantes du programme, dont certaines sont exclusivement centrées sur les femmes et misent, par exemple, sur des activités visant à réduire la pénibilité de leur travail et sur la création de groupes féminins d'auto-assistance. Par ailleurs, il a été reconnu que toute intervention dans les

zones de conflit dans l'État d'Odisha comportait des risques, mais que ceux-ci pouvaient être gérés grâce aux enseignements tirés de la longue expérience acquise par le FIDA dans le cadre de projets mis en œuvre dans des situations analogues, tant dans l'Odisha que dans d'autres contextes. Il a été convenu qu'un élément essentiel du programme serait une stratégie de planification ascendante, axée sur les communautés tribales auxquelles il reviendra de prendre les décisions relatives à la mise en œuvre du programme au niveau des villages. Il a été précisé que le programme s'attacherait à trouver une convergence avec d'autres programmes gouvernementaux, y compris ceux qui portent sur la création d'emplois. Il a aussi été spécifié que l'approche de l'autonomisation sociale et, à terme, la fédération des groupes d'auto-assistance contribueraient à la viabilité des résultats du programme, une fois achevé, y compris en ce qui concerne l'approvisionnement en intrants et la commercialisation. Par ailleurs, la stratégie d'attribution de titres de propriété s'accompagnera d'une grande attention à la viabilité du point de vue écologique, grâce à une meilleure gestion des terrains en pente, à la promotion de l'horticulture et à la mise en œuvre pilote d'une gestion communale des terres forestières. Une dernière question a été posée concernant l'incidence d'une nouvelle politique de taxation mise en place par le Gouvernement indien sur les projets financés par des institutions financières internationales. Ce point serait examiné dans les prochaines semaines.

Myanmar: Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est (EB 2015/114/R.12/Rev.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République de l'Union du Myanmar, d'un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 20,0 millions de DTS et d'un don de 1,1 million de DTS, pour le financement du Projet de promotion des agro-industries dans les États de l'Est. Au cours des délibérations du Conseil, des précisions ont été données concernant les liens du projet avec le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP), la réduction des risques d'ordre politique et social, la situation du cofinancement, la stratégie en matière d'égalité des sexes et d'inclusion et la concertation avec les partenaires. Des réponses écrites avaient également été fournies, avant la session, aux questions posées par plusieurs représentants au Conseil d'administration au sujet de certains aspects techniques du projet.

Népal: Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi (EB 2015/114/R.13)

6. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République fédérale démocratique du Népal, d'un prêt de 15,50 millions de DTS et d'un don au titre du CSD d'un montant de 11,95 millions de DTS, afin de financer le Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi. En donnant leur approbation au projet, les représentants ont souligné combien il était important d'accompagner le développement par la promotion des envois de fonds afin d'améliorer les revenus des familles, y compris des ménages de migrants. Des précisions ont été demandées concernant: i) les consultations menées auprès du gouvernement et des partenaires de développement; ii) les synergies à créer avec d'autres projets afin d'éviter toute répétition inutile d'activités; et iii) la priorité donnée au développement d'entreprises plutôt qu'à la création de petites entreprises. Le chargé de programme de pays a donné des éclaircissements par écrit et, pendant la session du Conseil, a confirmé que le gouvernement et les partenaires de développement avaient été largement consultés à différentes étapes du processus de conception du projet. Il a aussi souligné que pour tirer le meilleur profit des fonds investis, le projet avait été élaboré en tenant compte de l'analyse de diverses interventions financées par des donateurs et visant à promouvoir le développement d'entreprises et les envois de fonds. Il a été précisé que l'approche adoptée pour le projet était de type global, dans la mesure où celui-ci visait des ménages dépourvus de toute expérience commerciale, dont il s'agissait de renforcer le sens des affaires et qui devaient être aidés à accéder à des financements et à lancer des entreprises susceptibles d'être développées par

la suite. L'expérience ainsi acquise devait être mise à profit pour recenser les changements qu'il fallait apporter aux politiques afin que cette approche puisse être généralisée.

Pakistan: Initiative de transformation économique – Gilgit-Baltistan
(EB 2015/114/R.14/Rev.1)

7. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi, à la République islamique du Pakistan, d'un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 48,55 millions de DTS pour le financement du projet relatif à l'Initiative de transformation économique – Gilgit-Baltistan. Des précisions ont été données quant à la prise en main par les gouvernements provincial et fédéral lors de la phase de conception du projet et à la façon dont certaines questions avaient été traitées, en particulier la problématique hommes-femmes, la mobilisation du secteur privé, la gouvernance, les enjeux relatifs à l'environnement et le renforcement des capacités des autorités locales.